



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 86954

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les stages de remise à niveau en anglais. Proposés depuis la rentrée 2008, il souhaiterait connaître le nombre d'élèves qui en profitent et les résultats obtenus.

Texte de la réponse

Constatant le recours croissant des familles à des stages payants dispensés en dehors du lycée, le ministre de l'éducation nationale, avait annoncé, dès septembre 2008, sa volonté de mettre en place dans un cadre scolaire un dispositif permettant aux nouvelles générations de collégiens et de lycéens de maîtriser les langues vivantes dans le contexte de la construction européenne et de la mondialisation. Des stages gratuits d'anglais oral intensif ont été mis en place dès février 2009. Ils se déroulent pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été (au début du mois de juillet et à la fin du mois d'août), à raison de trois heures par jour pendant cinq jours. Tous les lycéens sont concernés, quelle que soit la voie d'enseignement : générale, technologique, professionnelle. Ces stages représentent une innovation et contribuent à la personnalisation des parcours scolaires. Afin d'assurer une plus grande efficacité, les élèves volontaires sont répartis dans des groupes dont les effectifs doivent permettre une pratique intensive de la langue orale. Une évaluation est effectuée en début de stage et permet la répartition des élèves dans des groupes de compétence. Les groupes accueillent en moyenne 13 élèves. À l'issue de ce stage, le professeur d'anglais de l'élève est informé des compétences acquises au cours du stage. Ce sont plus de 40 000 lycéens, 1 500 établissements et près de 3 000 intervenants qui ont participé au dispositif depuis son lancement. Avec ces stages gratuits, le ministre de l'éducation nationale réaffirme sa volonté d'offrir à tous les élèves, quelle que soit leur catégorie sociale ou le niveau de revenu de leurs parents, les mêmes chances et les mêmes armes pour réussir leur scolarité, leurs poursuites d'études et leur insertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86954

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9413

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13791